



LIESS ACCESS SAS  
REPRESENTE PAR MR THIERRY LIES  
LA COMBETTE  
81190 TREBAN

Paris, le 12 février 2018

Votre contrat PROTECTION ENTREPRISE ET DIRIGEANT n° AR180928

**Attestation d'assurance de Responsabilité Civile**

Generali IARD atteste que le contrat d'assurance Responsabilité Civile n° AR180928 garantit :

LIESS ACCESS SAS  
LA COMBETTE  
81190 TREBAN

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de son activité professionnelle :

- CONSULTANT FORMATEUR INDEPENDANT ADHERENT A SYCFI (syndicat des consultants formateurs indépendants)

**TABLEAU DES PLAFONDS DES GARANTIES ET DES SOUS LIMITATIONS APPLICABLES EN CAS DE SINISTRE**

GARANTIES	MONTANTS
<b>Responsabilité Civile avant Livraison</b>	
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	10 000 000 EUR par sinistre
Dont :	
• Tous dommages résultant de la faute inexcusable de l'employeur - accidents du travail - maladies professionnelles	1 500 000 EUR par année d'assurance quel que soit le nombre de victimes
• Dommages matériels et immatériels consécutifs	2 500 000 EUR par sinistre
• Dommages causés aux biens confiés et/ou prêtés (dommages matériels et immatériels consécutifs)	250 000 EUR par sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	250 000 EUR par sinistre
• Atteintes accidentelles à l'environnement sur site non soumis à autorisation ou enregistrement	750 000 EUR par année d'assurance

FSIP0019 / 287368378

Pour nous écrire : Generali - Professionnels - Souscription gestion - 75456 Paris Cedex 09





Attestation contrat N° AR180928

GARANTIES	MONTANTS
<b>Responsabilité Civile Après Livraison et/ou Professionnelle</b>	
<b>Tous dommages (corporels, matériels et immatériels confondus) et frais confondus</b> Dont :	1 000 000 EUR par année d'assurance
• Pour l'ensemble des dommages immatériels non consécutifs y compris frais de dépose-repose et de retrait engagés par des tiers	500 000 EUR par année d'assurance
• Frais de dépose et repose engagés par l'Assuré	Exclu
• Frais de retrait engagés par l'Assuré y compris dépenses de restauration de l'image de marque	Exclu
• Dommages causés par des produits exportés par l'Assuré aux USA ou au Canada (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs)	Exclu
<b>Frais de prévention</b>	
Frais de prévention	175 000 EUR par année d'assurance
<b>Responsabilité Environnementale</b>	
Pertes pécuniaires	Exclu
<b>GARANTIE JURIDIQUE</b>	
Défense Pénale et Recours	SOUSCRIT

La présente attestation est valable pour la période du 16 janvier 2018 au 31 décembre 2018 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit au cours de cette période.

Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Roland SIRE  
Directeur des Opérations

FSIP0019 / 287368378

2 / 2  
203D E

Pour nous écrire : Generali - Professionnels - Souscription gestion - 75456 Paris Cedex 09



Generali Iard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris  
Generali Vie, Société anonyme au capital de 332 321 184 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris  
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026